

Objet :
**Saisine DPMA n° 2239 sur les données
de captures d'espadon en Méditerranée**

Directrice des Pêches Maritimes
& de l'Aquaculture

75 700 Paris 07 SP

Réf : Ifremer/PDG/AB/2008 - N°
Issy-les-Moulineaux, le 15 octobre 2008

le président directeur général

Madame la Directrice,

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 48
<http://www.ifremer.fr>

En réponse à votre saisine citée en objet, je tiens à vous informer que l'Ifremer (SIH) a transmis à vos services (Bureau de la Gestion de la Ressource), le 12 septembre dernier, un bilan des données concernant l'espadon disponibles dans la base de données Harmonie. Ces données, issues des déclarations des professionnels, font état de débarquements très faibles (14 tonnes en 2007), les déclarations de captures étant notoirement incomplètes.

Aucune estimation des productions d'espadon n'a été effectuée par l'Ifremer, la priorité étant donnée au thon rouge. Cette absence de priorité s'explique par le fait que les captures nationales sont considérées comme très faibles au regard des captures internationales. Aucune enquête spécifique sur les captures d'espadon n'a donc été réalisée par l'Ifremer dans le passé.

Par ailleurs, l'espadon n'étant une espèce cible que pour les thonilleurs et seulement de manière saisonnière, les procédures d'extrapolation utilisées pour estimer les captures de thon rouge (sur la base des capacités de capture et de rendements de quelques navires) ne sont pas transposables pour cette espèce et cette pêcherie (thonilleur).

Les seules estimations de production disponibles concernent les années 2000-2001. Elles proviennent d'une étude menée par l'Université de Marseille, dans le cadre du suivi des thonilleurs. Cette étude a conduit à une estimation des débarquements d'espadon en 2000-2001 entre 90 et 100 tonnes.

Même en entreprenant des enquêtes spécifiques auprès des (ex-)thonilleurs (dépouillement de carnets de pêche personnels, s'ils existent et s'ils sont disponibles), la reconstitution des données historiques reste très incertaine. De plus cette opération, si elle se faisait, ne pourrait donner d'éventuels résultats que dans un délai incompatible avec les impératifs que vous évoquez.

- En conclusion, j'ai le regret de vous informer que l'Ifremer n'est pas en mesure d'apporter une réponse positive à votre demande.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de mes respectueux hommages.